

FEEBAT RENO PERF : Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI) avec QCM

 Durée :
 8 h

mardi 24 novembre 2026

Lieu :

CAPEB 86
 14 Rue des Frères Lumière
 86000 POITIERS

Entreprise :

 Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : CP/VILLE :

Tél (bureau/portable) : Adresse mail :

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : N°SIRET (14 chiffres) :

 Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

 Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié


Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 285 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents	Non Adhérents CAPEB + Frais administratifs de 90 € par stagiaire
		
Coût de la formation	285 €	285 €
Frais administratifs	90 € - Offerts dans le cadre du partenariat ARFAB/CAPEB	90 €
Total à régler	285 €	375 €

Conditions et procédures de prises en charge : nous contacter

Inscription à renvoyer complétée à : ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

➤ Avec le chèque de règlement global +

Pour les Stagiaires Non Salariés
 relevant du FAFCEA :

 ➤ attestation URSSAF de contribution à la formation
 professionnelle (CFP)

Pour les Stagiaires Salariés
 relevant de CONSTRUCTYS :

➤ Dernier bulletin de salaire

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

 14, rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tél. : 05 49 45 89 72 - arfab-poitou-charentes@orange.fr
 SIRET : 393 135 017 00019 - N°déclaration d'activité : 54 86 00436 86 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)



Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI)

Objectifs de formation

- Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'intérieur (ITI)
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les travaux d'ITI
- Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti moderne et contemporain
- Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti ancien
- Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur
- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

Programme détaillé

Séquence 1 :

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)

Séquence 2 :

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux

✓ Durée : 1 jour - 7 heures

✓ Public visé :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

✓ Pré-requis :

Maîtriser les fondamentaux de son métier

✓ Animation :

Formateur ARFAB Poitou-Charentes agréé par la Cellule FEEBAT

✓ Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur
- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

✓ Evaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement
- Attestation de présence individuelle
- Evaluation des acquis en fin de formation

Séquence 3 :

- Respecter les exigences réglementaires,
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

Séquence 4 :

- Comprendre les problématiques du bâti ancien
- Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien
- Comprendre les principaux points de vigilance en bâti ancien
- Prendre en compte les interfaces et l'ordonnancement spécifiques au bâti ancien
- Définir les limites de prestations

Séquence 5 :

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Séquence 6 :

- Savoir mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client
- Argumenter le choix technique et économique d'une ITI
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client